

Tableau des Délégations de Signature et de Représentation du Président

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1^{er} décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

1. Administration générale de la CCI

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
1.1 Tous actes et représentations concernant l'ensemble de la Chambre		
<p>1.1.1 : organisation interne des services _____</p> <p>1.1.2 : correspondances _____</p> <p>1.1.3 : formalités diverses :</p> <p> 1.1.3.1. : CFE, Carnets ATA (Attestation Temporaire Temporary Admission), Certificats d'origine _____</p> <p> 1.1.3.2 : Apprentissage, formalités formation professionnelle _____</p>	<p>Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p> <p>Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p> <p>Nathalie BOYER <i>Chargée des Formalités des Entreprises</i></p> <p>Marie-France BORDAS <i>Agent de Formalités</i></p> <p>Edwige ANGELY <i>Agent d'accueil</i></p> <p>Marie-Claude FOURNIER <i>Agent de Formalités</i></p> <p>Marie-Christine CORBEAU <i>Agent de Formalités</i></p> <p>Claudine RAVEN <i>Agent de Formalités</i></p> <p>Monique BOYER <i>Contrat et collecte de taxe d'apprentissage</i></p> <p>Corinne LAVAURE <i>Contrat et Collecte de taxe d'apprentissage</i></p> <p>Marie-Christine CORBEAU <i>Contrat d'apprentissage</i></p>	<p>Cf. exclusions (*)</p>

1.1.3.3. : CFE_____	Marie-Line FROMONT <i>Agent de Formalités</i>	
1.2 Aéroport de Périgueux Bassillac et de Bergerac Roumanière	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.3 Ecole Supérieure Internationale de Savignac	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.3.1 Gestion administrative de l'Ecole de Savignac	Richard GINIOUX <i>Directeur de l'Ecole de Savignac</i>	
1.4 Groupe d'Ecoles Professionnelles (GEP)	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.4.1 Gestion administrative du Groupe des Ecoles Professionnelles	Catherine RANOUX <i>Directrice du GEP</i>	
1.4.2 Centre de Formation d'Apprentis : Gestion des Bourses ERASMUS+	Catherine RANOUX <i>Directrice du GEP</i>	
1.5 Parc des Expositions du Périgord Jean Gaillard	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.5.1 Gestion administrative de l'activité commerciale (contrats de location et mise à disposition d'emplacements)	Didier VASSAL <i>Directeur du Parc des Expositions du Périgord</i>	
1.6 Autres Services de la CCI	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.6.1 Réalisation dossiers de suivi des créateurs d'entreprise	Luc BARRIERE <i>Responsable création Transmission</i>	
1.6.2 Réalisation dossiers NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)	Luc BARRIERE <i>Responsable création Transmission</i>	
1.6.3 Réalisation des dossiers « ENTREPRENDRE – La Région à vos côtés »	Luc BARRIERE <i>Responsable création Transmission</i>	

(*) Le Directeur Général ne peut signer les correspondances aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, aux Ministres, aux Préfets, aux Présidents des Collectivités territoriales sauf simples transmissions administratives.

Tableau des Délégations de Signature et de Représentation du Président

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1^{er} décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

2. Gestion des Ressources Humaines

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
2.1 Recrutements	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
2.2 Titularisations	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
2.3 Rémunérations - Primes	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
2.4 Sanctions disciplinaires		
2.4.1 Avertissement, blâme, exclusion temporaire à titre conservatoire jusqu'à 7 jours	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
2.5 Relations avec les délégués du personnel, les délégués syndicaux et les organisations syndicales	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
2.6 Gestion administrative du personnel	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
2.7 Présidence de la Commission Paritaire Locale	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Empêchement du Président et sur ordre du jour déterminé avec lui

Tableau de Signature du Président en qualité d'ordonnateur

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1^{er} décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
1. Engagements des dépenses par bon de commande et certification des factures		
1.1 dans la limite de 300 euros TTC	<p style="text-align: center;">Thierry PUYMALY <i>Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles</i></p> <p style="text-align: center;">Nancy NIN <i>Responsable du Service Communication</i></p> <p style="text-align: center;">François GAUMET <i>Chef de projet endogène</i></p> <p style="text-align: center;">Marie-Christine GAIGUANT <i>Responsable du Service des Ressources Humaines</i></p> <p style="text-align: center;">Kevin HEM <i>Responsable du Service Informatique</i></p>	
1.2 dans la limite de 3 000 euros TTC	<p style="text-align: center;">Jean-Michel DEROUET <i>Directeur Administratif et Financier</i></p> <p style="text-align: center;">Catherine RANOUX <i>Directrice du GEP</i></p> <p style="text-align: center;">Richard GINIQUX <i>Directeur de l'Ecole de Savignac</i></p> <p style="text-align: center;">Laurent SANVOISIN <i>Directeur Entreprises</i></p>	
1.3 dans la limite de 4 000 euros TTC	<p style="text-align: center;">Didier VASSAL <i>Directeur du Parc des Expositions du Périgord</i></p>	
1.4 dans la limite de 10 000 euros TTC	<p style="text-align: center;">Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p>	
2. Notification des marchés	<p style="text-align: center;">Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p>	Après attribution régulière
3. Recouvrement des créances	<p style="text-align: center;">Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p>	Y compris voies d'exécution et Contentieux des oppositions sur titres exécutoires

4. Emission de toutes factures et titres de recettes	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Sur tarifs approuvés
5. Engagement de subventions	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Inscrites au budget
6. Documents budgétaires	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Sauf feuillets d'approbation

Délégations de Signature du Trésorier

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1^{er} décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

NATURE DE L'ACTE	Déléataire
1. Ouverture et fermeture de tout compte financier au nom de la compagnie	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint
2. Percevoir sur ces comptes toutes recettes	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint
3. Débiter toutes dépenses résultant de l'exécution du budget	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint
4. Faire procéder à tout virement de compte à compte	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint
5. Créer et supprimer des régies d'avance et, plus généralement, toute opération financière et de caisse sur les deniers de la compagnie	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint

Bon pour délégation
le Délégrant,

Jean-Marie BELLY

Bon pour acceptation de délégation
le Déléataire,

Gérard LANDAT